

# Prix National arturbain.fr 2014 - "L'espace public au cœur du renouvellement urbain"

## Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Val de Reuil - 70 rue Grande BP 604 27106 Val-de-Reuil Cedex - Tél. : 02 32 09 51 51 - mail : mairie@valdeuil.fr  
Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE) - CS 10514 27405 Louviers cedex - Tél. : 02 32 50 85 50 - mail : agglo@seine-eure.com

## Responsables :

Marc-Antoine Jamet, Maire de Val de Reuil - Fabrice Barbe, Directeur Général des Services de Val de Reuil  
Lydie Chamblas, architecte et paysagiste mandataire

## Présentateurs :

**Lydie Chamblas, architecte et paysagiste - Métropole Architecture Paysage (M.A.P.)**

## Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Val de Reuil - Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE)

## Description de l'opération :

Ville nouvelle créée en 1972, regroupant 13 200 habitants, Val de Reuil a développé un urbanisme "de dalle", marqué par la séparation piétons / véhicules. Bien que le caractère paisible de la dalle soit indéniable, et indissociable de sa destination piétonne, de nombreux dysfonctionnements sont apparus au fil du temps. En 2005, Val-de-Reuil a signé une convention avec l'ANRU dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain.

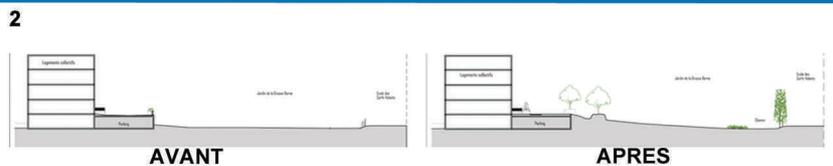
L'objectif de l'opération du Quartier du Pas des Heures était de remédier aux nombreuses fractures et ruptures existantes grâce à un travail spécifique sur l'espace public en tant que lieu où naît le lien social, où il se nourrit. Le premier objectif a été de retrouver des continuités urbaines notamment entre la dalle et le terrain naturel du jardin (2). Un travail fin sur les limites entre espace public et espace privé a permis de redonner une meilleure lisibilité et les espaces ont été rendus accessibles à tous pour faciliter la vie quotidienne des habitants (4). Afin d'offrir une plus grande convivialité des espaces publics, un mobilier urbain accueillant ainsi que des revêtements de qualité et pérennes ont été installés.

La dimension poétique et végétale est enfin très présente : des îlots végétaux ont été créés comme alternative aux bacs de plantation, ils ponctuent la rue du Pas des Heures et constituent le fil d'Ariane du quartier (1, 3 et 6). Leur présence sur dalle comme sur sol naturel atténue la limite dalle / jardin et donne une identité paysagère forte à la rue du Pas des Heures.

## Equipe pluridisciplinaire :

Maîtrise d'œuvre : Métropole Architecture Paysage (M.A.P.), Lydie Chamblas - architecte et paysagiste, Philippe Chamblas - architecte et urbaniste.  
Bureau d'études infrastructures VRD : AEP Normand. Ecologie : Dominique Feuillas. Entreprises : Via France Normandie Eure, Phyto environnement Val de Reuil, Pépinières Akene et Willaert.

## Quartier du Pas des Heures, renouer avec le sol naturel, Val de Reuil (76)



## Qualité architecturale :

- **Retrouver des continuités urbaines** : gommer la différence de niveau et rechercher la fluidité entre la dalle existante et le sol naturel (2).
- **Convivialité des espaces publics** : mobilier urbain accueillant, revêtement clair et pérenne, platelages bois et îlots végétaux plantés constituant des micro-paysages lieux de sociabilité, passerelles en bois rue Septentrion.
- Création de **liaisons douces** entre les immeubles, l'école et le reste du quartier (3).
- **Résidentialisation** des pieds d'immeubles afin de mieux marquer les limites entre espace public et espace privé.
- **Stationnement** des visiteurs à l'entrée nord, le long du mail des Tilleul (5).

## Qualité de la vie sociale :

- **Redonner une lisibilité à l'espace public et aux espaces privés** : travail sur les limites, délimitation des terrasses privées par des claustras de bois pour une meilleure appropriation par les habitants (6).
- **Rendre l'espace accessible à tous** : création de pentes d'accès (4), mise en oeuvre de revêtements de sol lisses, continuité de l'espace public avec les halls d'immeubles, facilitant la vie quotidienne des habitants.
- **Concertation** tout au long du projet avec l'ensemble des bailleurs riverains (copropriétés et bailleurs sociaux).

## Respect de l'environnement :

- **Economie des ressources et d'entretien** : plantation privilégiée de végétaux peu demandeurs en eau sur la dalle (fétuques) afin d'éviter l'installation de systèmes d'arrosages automatiques.
- Création de **nœuds de récupération d'eaux pluviales**.
- **Revêtements de sol en béton désactivé** (matériaux pérenne et peu salissant), bois **issu des forêts gérées durablement** et essence pérenne (IPE) pour les platelages bois.
- **Réutilisation des matériaux** : la terre de remblayage utilisée pour relier la dalle et le terrain naturel provient d'autres chantiers de Val de Reuil.